

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française) site : parlementfrancophone.brussels

Mardi 3 juillet 2018

La commission s'est réunie à 14 h 40 sous la présidence de Mme Dominique Dufourny, présidente.

1. Proposition de résolution visant à favoriser les relations entre les enfants et leurs parents en prison,

déposée par Mme Magali Plovie, Mme Julie de Groote, M. Gaëtan Van Goidsenhoven, Mme Kenza Yacoubi et M. Michel Colson 103 (2017-2018) n° 1

Décisions

- Mme Nadia El Yousfi a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a entendu l'exposé des auteurs de la proposition.
- La commission a examiné le préambule et le dispositif de la proposition de résolution.
 - Les référents A à H du préambule sont adoptés à l'unanimité des 11 membres présents.
 - L'amendement n° 1 visant à insérer un nouveau référent au préambule est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - Les amendements n° 2 et 3 sont adoptés à l'unanimité des 11 membres présents.
 Le considérant I, tel qu'amendé, est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - L'amendement n° 4 est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - L'amendement n° 5 est adopté par 8 voix pour et 3 voix contre. L'amendement n° 6 est adopté par 8 voix pour et 3 abstentions. Le point 1 du dispositif, tel qu'amendé, est adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

- L'amendement 6bis est rejeté par 8 voix contre et 3 voix pour. Le point 2 du dispositif est adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.
- Les points 3 à 12 du dispositif sont adoptés à l'unanimité des 11 membres présents.
- L'amendement n° 7 est adopté à l'unanimité des 11 membres présents. Le point 13 du dispositif, tel qu'amendé est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- L'amendement n° 8 visant à ajouter un nouveau point au dispositif est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- L'amendement n° 9 visant à ajouter un nouveau point au dispositif est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- L'amendement n° 10 est adopté à l'unanimité des 11 membres présents. Le point 14 du dispositif, tel qu'amendé, est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- Le point 15 du dispositif, tel qu'amendé, est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- Le point 16 du dispositif est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- L'amendement n° 11 est adopté à l'unanimité des 11 membres présents. Le point 17 du dispositif, tel qu'amendé, est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- Les amendements n° 12 et 13 sont adoptés à l'unanimité des 11 membres présents. Le point 18 du dispositif, tel qu'amendé, est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- L'amendement n° 14 visant à ajouter un nouveau point au dispositif est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- L'amendement n° 15 visant à ajouter un nouveau point au dispositif est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- Le point 19 du dispositif est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- L'amendement n° 16 visant à supprimer les points 20 et 21 du dispositif est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- L'amendement n° 17 visant à ajouter un nouveau point au dispositif est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- Les amendements n° 18 et 19 sont adoptés à l'unanimité des 11 membres présents. Le point 22 du dispositif, tel qu'amendé, est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- L'amendement n° 20 est adopté à l'unanimité des 11 membres présents. Les points 23 et 24 du dispositif sont adoptés à l'unanimité des 11 membres présents.
- L'amendement n° 21 est adopté à l'unanimité des 11 membres présents. Le point
 25 du dispositif est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- L'amendement 22 est rejeté par 3 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention.

- La commission a adopté la proposition de résolution, telle qu'amendée, par 10 voix pour et 1 abstention.
- Il est fait confiance à la présidente et à la rapporteuse pour la rédaction du rapport.

2. Divers

Décision

La commission a organisé ses futurs travaux.

Prochaine réunion : à fixer.

<u>Membres présents</u>: M. Serge de Patoul (remplace Mme Fatoumata Sidibé), Mme Dominique Dufourny, M. Ahmed El Ktibi, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Pierre Kompany, M. Fabian Maingain, Mme Magali Plovie, Mme Simone Susskind, M. Gaëtan Van Goidsenhoven et M. David Weytsman.

Membre absente : Mme Michèle Carthé.

Etait également présente à la réunion : Mme Julie de Groote (députée).